

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 38 (2008)
Heft: 2

Rubrik: Consommation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

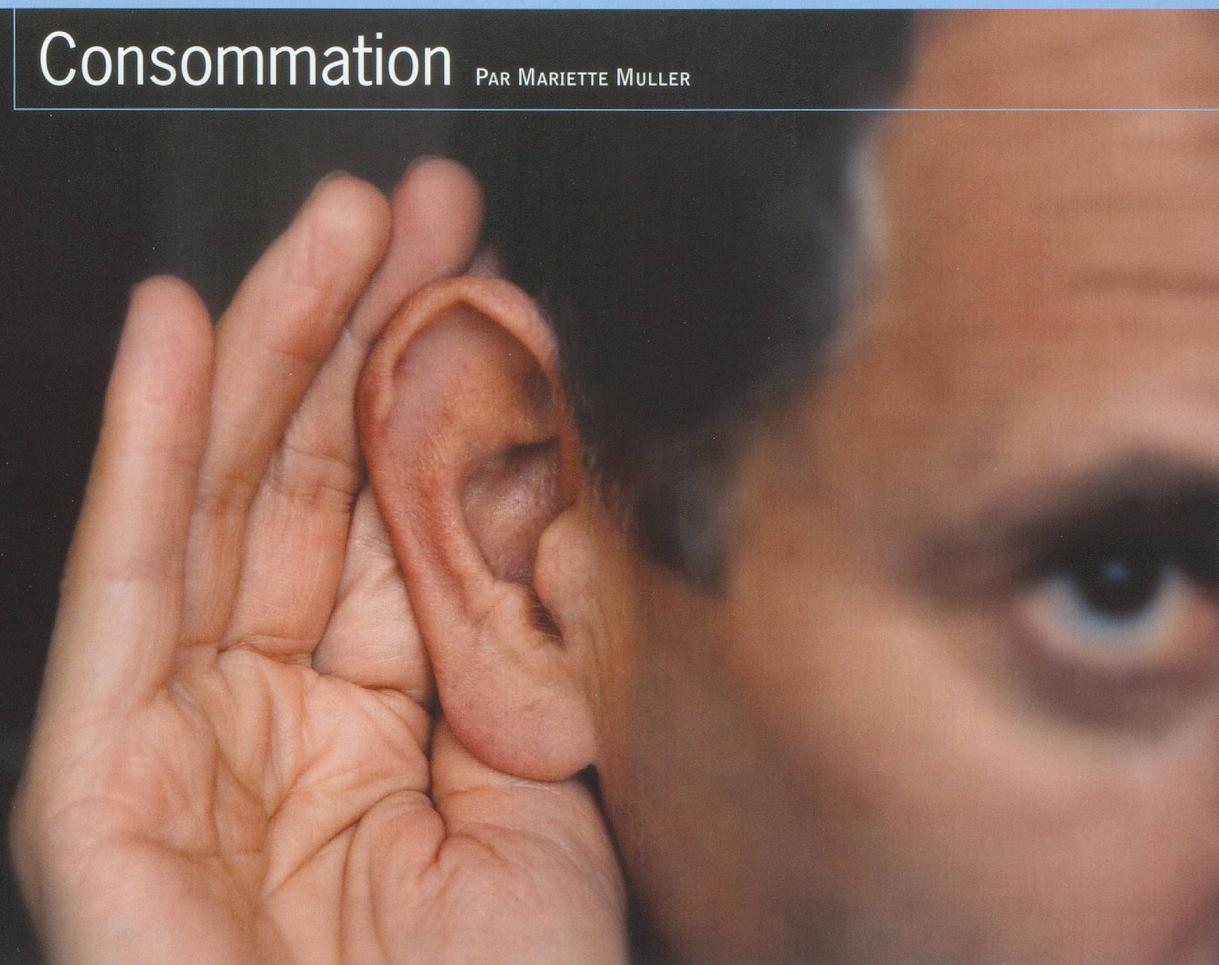
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Consommation

PAR MARIETTE MULLER



Bab.ch

Aides auditives Pour les oreilles et les yeux



Non, mal entendre n'est plus une fatalité. Une nouvelle génération d'appareils acoustiques arrive sur le marché. Miniaturisés, performants, ils sont en plus jolis à voir. Pas étonnant que les «papy-boomers» s'y intéressent.

Le Sonotone de l'arrière-grand-père est depuis belle lurette entré au musée et celui de grand-papa s'apprête à le suivre. Les progrès technologiques alliés à un souci d'esthétique sont en passe de faire des aides auditives des accessoires qu'il sera bientôt de bon ton de porter. Le même phénomène s'est déjà produit avec les lunettes optiques. Pendant longtemps, les myo-

pes, astigmates et autres presbytes ont dû se contenter de montures sévères et sans grande fantaisie. Aujourd'hui, les lunettes appartiennent au monde de la mode et elles se portent sans complexe depuis que les stylistes et les designers s'en sont emparé pour en faire des accessoires incontournables. «Il y a quelques années, note Olivier Gaches, audioprothésiste et responsable de centres acous-

tiques Amplifon à Lausanne et Moudon, tous les fabricants sortaient des appareils acoustiques beige qui se confondaient avec la peau. Aujourd'hui, on assiste à l'avènement de micro contours d'oreilles aux couleurs et aux formes recherchées. Certains fabricants gagnent même des concours de design.»

C'est le cas de Bernafon, une entreprise suisse qui a remporté le ➤

→ **Red dot design award 2007** avec une aide auditive révolutionnaire. Miniaturisé à l'extrême, cet objet, baptisé Brite, cache sous ses formes douces et naturelles les proesses quasi illimitées d'un ordinateur. Il sait se faire discret, comme une oreillette de présentateur de TJ; et s'il est visible, il rappelle les mini-oreillettes des I-Pod scotchéées à l'oreille de nos ados. Détail qui a



son importance, les coques de ces nouveaux appareils se déclinent en plusieurs couleurs qu'on peut assortir aux cheveux ou aux vêtements et changer selon l'humeur ou les saisons.

Un ordinateur sur l'oreille

Penser à l'esthétique, fort bien, mais qu'en est-il des performances? «Les porteurs d'appareils auditifs se plaignaient souvent d'une sensation d'oreille bouchée. Les bruits internes de mastication ou de déglutition parasitaient leur audition. Avec les nouveaux systèmes, on gagne en confort. Il y a toutefois des restrictions: ce type d'appareil convient aux surdités légères et moyennes. On ne pourra donc pas corriger les grosses pertes auditives, pour lesquelles on s'orientera vers des modèles mini-contours ou contours d'oreilles plus puissants, mais qui bénéficient aussi de technologies avancées», explique Olivier Gaches.

Avantage: autonomie. Plus besoin de courir dans un centre acoustique, surtout si celui-ci est éloigné de son domicile ou si l'on s'absente pour des vacances ou un voyage.

Piles et chargeurs

Un des autres progrès notables dans le domaine des appareils auditifs concerne les piles.

- **Piles rechargeables.** Même les appareils d'ancienne génération peuvent recourir à ce type de piles pour autant qu'on possède un chargeur à accu.

Avantage: autonomie. Plus besoin de courir dans un centre acoustique, surtout si celui-ci est éloigné de son domicile ou si l'on s'absente pour des vacances ou un voyage.

Désavantage: manipulations souvent délicates, car il faut retirer les piles de l'appareil pour les charger. **Prix:** un chargeur coûte environ 175 francs et l'accu 70 francs.

- **Chargeur dédié.** La technique la plus récente permet de recharger les aides auditives de nouvelle génération en plaçant tout simplement les deux appareils dans un chargeur, comme on les rangerait dans leur boîte pour la nuit.

Avantage: pas de manipulations.

Désavantage: durée de vie limitée de l'accu (500 à 600 recharges).



certains sons qu'elle avait oubliés. «La perte auditive est souvent d'installation progressive, rappelle l'expert en audition. L'audioprothésiste fait regagner à la personne en quelques instants ce qu'elle a perdu en plusieurs années. Raison pour laquelle, nous corrigons progressivement et par étapes.»

Depuis 1997, la profession d'audioprothésiste a subi une véritable révolution. Olivier Gaches, par exemple, a appris le métier avec un tournevis d'horloger pour régler trois ou quatre paramètres. «Aujourd'hui, par ordinateur, on en corrige plus d'une centaine qui offrent des milliers de combinaisons de réglages.» En Suisse, le brevet fédéral d'audioprothésiste s'obtient au terme de trois années d'apprentissage. Les cours sont actuellement donnés à Zurich et en allemand. Ce qui explique pourquoi on trouve très peu d'audioprothésistes formés en Suisse romande. «Six

sur dix sont Français», affirme Olivier Gaches, lui-même ressortissant de l'Hexagone.

Formés en Suisse ou ailleurs, tous les spécialistes de l'audition insistent sur cette règle fondamentale: à savoir porter les aides auditives quotidiennement. A bannir absolument: les «appareils tiroirs», c'est-à-dire les appareils que certaines personnes retirent dès qu'elles sont chez elles et qu'elles n'utilisent que dans le bruit. «C'est l'échec assuré!» affirme l'audioprothésiste.

A noter encore qu'un appareil ne doit jamais être insupportable. «S'il l'est, c'est qu'il est mal réglé!» insiste Olivier Gaches. Dans ce cas, il faut impérativement retourner chez son audioprothésiste. A coup sûr, il vous entendra. ■



neur. Notre langage professionnel s'est modifié en fonction de cette clientèle. Nous ne leur parlons plus de prothèse mais de *système de communication*. Nous avons aussi banni de notre vocabulaire le terme de *handicap*.» Les aides auditives de la nouvelle génération conjuguent meilleure qualité sonore et évolutivité du système. Ces appareils dits «à adaptation ouverte» s'adaptent automatiquement à l'environnement sonore, en outre ils peuvent être reprogrammés en fonction des transformations de l'audition du porteur.

Bien évidemment, ces merveilles technologiques ont un coût. Plus, elles sont sophistiquées, plus elles seront chères. A titre indicatif: l'appareillage d'une oreille coûte entre 2900 et 3900 francs pour un appareil haut de gamme. Sur la paire, un «rabais stéréophonique» est généralement consenti. Ainsi, Amplifon propose une correction auditive des deux oreilles à partir d'un peu plus de 5000

francs. «Ce qu'il faut savoir, souligne M. Gaches, c'est que chez les audioprothésistes, à part les réparations et les piles, tout est compris et ce, pendant toute la durée de vie de l'appareil, durée de vie limitée comme pour tout système électronique tributaire de l'humidité, de la poussière, des chocs, etc. Tous les réglages sont gratuits. Les utilisateurs ne doivent donc pas hésiter à consulter leur spécialiste autant de fois que cela est nécessaire, car ce type de service fait partie du système de forfait qu'ils ont payé à l'acquisition de leur appareil.»

Règles fondamentales

La clé de la réussite pour une meilleure audition consiste à porter l'appareil du matin au soir. L'expérience peut se révéler difficile au départ, parce que la personne doit se réhabituer à entendre

Une oreille ou deux

L'AI ou l'AVS prennent en charge tout ou partie des frais d'appareillage acoustique. Si la personne est en âge de percevoir des rentes de l'AVS, c'est auprès de cette assurance qu'une demande doit être déposée. Les personnes actives s'adresseront elles à l'AI. Il faut savoir que:

1. L'AVS rembourse l'appareillage d'une seule oreille et encore partiellement (75% du niveau d'indication déterminé par le médecin). L'AI participe au financement d'une aide stéréophonique jusqu'à 100%.
2. AI ou AVS n'entrent en matière que sur expertise médicale pratiquée par un médecin ORL avant appareillage.
3. La prise en charge par les assurances sociales est renouvelable, mais toujours sur la base de la première décision.
4. Les premiers signes de pertes auditives sont: le besoin de monter le volume de la télévision ou la nécessité de faire répéter des paroles.

Conseil: le succès d'une correction repose en partie sur un diagnostic précoce, aussi dès les premières manifestations de troubles de l'audition, consultez! Si vous n'êtes pas encore en âge AVS, vous avez tout à y gagner!